



## SAINT-CHRISTOPHE

Conseil Municipal du 3 avril 2025 – 17h30

<https://saint-christophe-tarn.fr>

Présents : Thierry MALIET, Jean-Pierre CATHALA, Angélique VIGUIER, Patrick FAUCOU, Nathalie GERME, Françoise MUSI, Katja ZWEERUS

Excusé : Lionel CROS

Secrétaire de séance : Nathalie GERME

### 1 – Validation du PV du 7 Février 2025 et nomination d'un ou d'une secrétaire

PV validé – Secrétaire de séance : Nathalie GERME

### 2-La parole aux conseillers :

**-SICAE** : Les travaux de sécurisation basse tension sur Rougeyres devraient commencer début mai. Une extension de réseau haute tension aérienne sera nécessaire et le réseau fils nus sera déposé et remplacé par du réseau torsadé.

**-SMELS (Syndicat des Eaux)-Patrick FAUCOU** : Projet de délibération : Suite au contentieux enregistré au tribunal de Toulouse concernant la conclusion de marché public litigieux, le Président du syndicat est mis en cause dans le cadre d'une instruction pénale, il ne peut donc pas représenter le syndicat en justice. Le conseil syndical a donc désigné un membre du bureau pour représenter le SMELS dans ce contentieux.

Rapport d'orientation budgétaire : Le syndicat a décidé au vu de la tendance à la baisse de la capacité d'investissement depuis 2023 d'augmenter de 15 % le prix du service public de l'eau aux abonnés dès 2025. A noter qu'à partir du prochain mandat 2026 chaque commune sera représentée par un seul délégué au lieu de deux actuellement.

**-SIVOM-Françoise MUSI** : les travaux vont commencer à l'EHPAD.  
Le bâtiment du Coustil va être cédé à la Commune de Salles-sur-Cérou pour 1€ symbolique

**-Natura 2000-Katja ZWEERUS** : L'Epage Viaur a obtenu des financements pour aider des agriculteurs ayant des terres sur la zone Natura2000 de la Vallée du Viaur, à instaurer des mesures agro-environnementales. Malheureusement, sur notre commune personne n'a suffisamment de terres dans cette zone pour être éligible au projet.

-**Communauté de Communes du Carmausin Ségala-Thierry MALIET** : le montant des aides à la culture risque de diminuer

### **3-Le point sur les travaux :**

#### **-Passerelle du Candour :**

Une réunion a eu lieu avec la Commune de Laparroquial (Guilhem MARTY).

- avant fin mai 2025 : préparation du tablier et de l'escalier
- début juillet 2025 : intervention de l'entreprise GAUD
- après le 15 août 2025 : escalier+ les 2 moitiés de passerelle à installer  
(3 équipes de 2 ou personnes) Appel au bénévolat

Au préalable, 2 ou 3 arbres sont à couper (Cédric ARNAL) ; le chemin acheté à Hervé SERIEYS est à arranger.

#### **-Travaux :**

-Toit et zinguerie de l'église de Saint-Christophe : un devis a été fait par Thierry DEGOUL (environ de 2.000€)

Des tirants seront posés à l'église de Saint-Christophe par l'entreprise TRANIER de La Fouillade, suite au sinistre sécheresse.

-Une partie du plafond de l'église de Saint-Christophe va être à repeindre (suite à un dégât des eaux)

-Le garage de la Commune est à nettoyer pour stocker les tables et bancs qui vont être récupérés de la Salle des Sébiès.

#### **-Voirie :**

-Suite à la visite de Mr ICHARD (service voirie de la 3CS), avant de pouvoir goudronner la partie allant des poubelles de Narthoux jusqu'au Bouyssou, il a été décidé de faire des saignées en bordure de la route pour évacuer l'eau.

--Les travaux de l'entreprise ZUCCHINALI à faire sont :

- pose de tuyau pour passage du chemin à l'Hôpital
- reprise du drain et pose d'un rail sur le chemin de terre à la sortie de la Maurélié vers la route départementale
- reprise du chemin de terre avec coupure d'eau entre La Maurélié et Bournens
- reprise du chemin de terre de Bournens jusqu'à la route départementale
- fossé au niveau du chemin de Garrigou
- reprise des fossés en bordure de la stabulation à Narthoux
- reprise d'une partie du chemin du Frau

-La ligne électrique de Jouanens a été déplacée ; 2 poteaux ont été récupérés.

-NOUVIALE : intervention à compter du mois d'Avril ; l'entreprise LOMBARD est reconduite pour le passage de l'épareuse

#### **- Laurent PRETRE :**

- Les poteaux des panneaux de l'aire de détente vont être scellés , ainsi que le poteau de la Maurélié « chemin sans issue » et le panneau « chemin de la Passade » à Brésil.
- Les panneaux de l'aire de détente et de la Maurélié seront mis en place par les adjoints.
- Il reste quelques numéros de l'adressage à poser
- Restauration du portail extérieur de la mairie plus lasure sur les portes de la mairie.

### **-Coulée du talus sur le terrain de la famille SIKSIK :**

Julien ARNAL a consulté le Code de la Voierie. Il suggère d'établir un plan d'alignement (délimitation des limites de parcelles, sur le terrain) entre sa propriété et celle de la Commune. Mr CARRIÉ, de la Direction des Routes de CORDES-SUR-CIEL, peut apporter une aide technique. L'intervention d'un géomètre est envisagée.

### **-Salle Communale :**

Choix de couleur des menuiseries : Gris Anthracite RAL7016 à la majorité ; volets roulants pour la partie Mairie.  
Choix de la couleur du toit : tuiles romanes rouge type « Evolution » de marque Terreal, nuance « finition vieilli castel » : 4 pour / noir : 3 pour.

Validation de l'Avant-Projet Définitif : adopté à l'Unanimité

Le montant de l'emprunt conseillé par la DGFIP est de 95.000 €, mais les banques seront consultées

**-Demande de Pascal DISANT pour l'achat de la parcelle AB69 (boisée) :** il lui sera demandé de préciser son projet sur cette parcelle.

## **2 – Délibérations :**

### **1-Vote du Compte de Gestion 2024**

Il s'agit du document tenu par le Service de Gestion Comptable, parallèlement au Compte Administratif, tenu au niveau de la Commune. La correspondance entre les deux documents a été vérifiée par la Commune et par le SGC.

Adopté à l'Unanimité des membres présents et représentés-8 pour (7 présents + 1 représenté)

### **2-Vote du Compte Administratif 2024**

Les divers éléments ( documents fournis préalablement aux élus) sont présentés aux conseillers municipaux :

- Dépenses de fonctionnement : 86.757,00€ (-11.38% par rapport à 2023)
  - diminution « entretien voirie » : élagage, épareuse (plafonné en 2024)
  - diminution « honoraires, cotisations... »
  - diminution« charges personnel »
  - diminution « contributions et participations »

-Recettes de fonctionnement : 163.630,87€ (+5.09% par rapport à 2023)+ report 2023 : 9.033,96€

-augmentation des dotations de l'Etat

**Résultat de fonctionnement : 85.907,83€**

-Dépenses d'investissement : 67.286,72€ + Restes à Réaliser : 532.316,00€ (reportés en 2024)

-remboursement emprunt : sur logement-fin en 2025

-achats terrains, travaux sur les églises, travaux de voirie

-Recettes d'investissement : 220.563,49€ (dont excédent affecté sur résultat 2023 : 211.583,57€) + report 2023 : 100.534,60€ + Restes à Réaliser : 214.809,00€ (reportés en 2024)

**Résultat d'investissement : 253.811,37€ // -63.695,63€ (Restes à Réaliser compris)**

Le Maire ne participant pas au vote

Adopté à l'Unanimité des membres présents-7 pour (6 présents + 1 représenté)

### **3-Affectation du résultat de fonctionnement 2024**

Il est rappelé que l'excédent dégagé par la section Fonctionnement doit servir en premier lieu à compenser un éventuel déficit de la section Investissement.

Il est proposé d'affecter l'excédent de fonctionnement : 85.907,83€

-à la couverture du besoin de financement de la section d'Investissement : 63.695,63€

-le reste étant reporté en section Fonctionnement : 22.212,20€

Adopté à l'Unanimité des membres présents -7 pour

### **4-Vote des taux d'imposition 2025**

Les taux d'imposition de 2024 sont rappelés :

-Taxe sur Foncier Bâti : 38.87%

-Taxe sur Foncier Non Bâti : 36.64%

-Taxe d'Habitation (sur résidences secondaires et logements vacants) : 5,16%

Une augmentation minimale est proposée-il est rappelé que les taux de la Commune sont bas par rapport aux communes environnantes :

-Taxe sur Foncier Bâti : 39.45% (+1.5%)

-Taxe sur Foncier Non Bâti : 37.01% (+1%)

-Taxe d'Habitation : 5.23% (+1.5%)

La recette s'élèvera à 29.642€+4.673€ d'allocations compensatrices.

Adopté à l'Unanimité des membres présents-7 pour

### **5-Subventions 2025**

Les montants des subventions versées en 2024 est rappelé.

Les demandes d'associations extérieures à la Commune sont présentées (associations comprenant 1 ou plusieurs usagers de la Commune)

Les subventions suivantes aux associations sont proposées pour 2025 :

-Tous en Scène (Danse-Cordes) : 50.00€

-FNACA : 50.00€

-Restos du Cœur (Blaye-Les-Mines) : 50.00€

-ADMR (Mirandol) : 100.00€

-Amicale des Sapeurs-Pompiers (Laguépie) : 100.00€

-SSIAD Viaur Cérou (Almayrac) : 100.00€

-Société de Chasse (St-Christophe) : 100.00€

-Génération Mouvement (Montirat) : 100.00€

-Cultures en Partage (St-Christophe) : 100.00€

-Les Rencontres de St-Christophe (St-Christophe) : 100.00€

-Echappée Sonore (St-Christophe) : 100.00€

-Reprebus, Mémoire et Patrimoine (St-Christophe) : 100.00€

-Artychrome (St-Christophe) : 100.00€

-Educat° Physique Gym.Volontaire (Salles-sur-Cérou): 50.00€

-Ancanthalia (St-Christophe) : 100.00€

Montants proposés adoptés à l'Unanimité des membres présents-7 pour

## 6-Vote du Budget Primitif 2025

Le projet de Budget Primitif est présenté :

-Dépenses de fonctionnement : 187.782,20€

-Recettes de fonctionnement : 187.782,20€ (dont report résultat 2024 : 22.212,20€)  
Augmentation des dotations de l'Etat (DGF stable), augmentation de l'excédent reporté

-Dépenses d'investissement : 678.018,20€ (dont 532.316,00€ en Restes à Réaliser)  
Partie du coût prévisionnel de la Maison Communale

-Recettes d'investissement : 678.018,20€ (dont report résultat 2024 : 253.811,37€ et Restes à Réaliser : 214.809,00€)

Partie des subventions accordées et prévisionnelles pour la Maison Communale

Adopté à l'Unanimité des membres présents-7 pour

## 7-Acte d'engagement avec les nouveaux architectes pour la Maison Communale et lancement de la consultation des entreprises pour les travaux

Il est rappelé que le contrat d'engagement avec le cabinet d'architecture C2A a été rompu d'un commun accord le 14 Février 2025.

Le Cabinet E-CONCEPT a été sollicité- offre de prestation proposée : 24.048,62€ HT.

Accord sur la proposition de E-CONCEPT et autorisation pour le Maire de signer la proposition et d'engager les démarches de consultation des entreprises.

Adopté à l'Unanimité des membres présents-7 pour

## 8-Acquisition des parcelles à Candour pour la passerelle et les circuits de randonnée

Les achats et échanges à cet effet sont récapitulés :

Vendeur	Acheteur	Surface	Opération	Prix
ARNAL Cédric	Commune	11 m2	Passerelle	60€
ARNAL Cédric	Commune	141m2	Passerelle	Echange
Commune	ARNAL Cédric	27 m2		Echange
SERIEYS Hervé	Commune	110m2	Sentier	100€

Accord sur les achats et échanges et autorisation pour le Maire de signer les documents et engager les sommes correspondantes.

Adopté à l'Unanimité des membres présents-7 pour

Séance levée à 20h00

**Prochaine séance du Conseil Municipal le 30 avril 2025 avec S. Charruyer**